



L'essentiel du CHSCT de l'ADPP OUEST

CHSCT DU 23 juin 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Présentation de Monsieur FARCY, nouveau DUO sur l'ADPP en remplacement de Monsieur GUELAFF.

Planning de la boutique d'« Osny »

Présentation par Denis Desautard, responsable de boutique du nouveau planning.

Le CHSCT fait remarquer que les fermetures sur certains jours se font avec la seule présence de 2 CDD. Qu'en est-il du respect des règles de sécurité dans ces cas-là ?

Monsieur Farcy met l'accent sur le respect des 15 minutes avant la prise de service. L'ouverture doit se faire impérativement avec 2 salariés dans la boutique. Cette règle est respectée, même si suite au départ d'un salarié, les effectifs de la boutique sont limités. Les CDD ont les mêmes habilitations que les salariés, et à ce titre peuvent faire les fermetures.

En ce qui concerne la sécurité la boutique étant proche de l'entrée du Centre Commercial, il y a toujours 2 vigiles à proximité de la boutique. Les fermetures se font toujours dans les règles.

Le recrutement de 2 apprentis et l'arrivée d'un nouveau salarié en septembre va permettre un meilleur étalement des plannings.

Le CHSCT remarque que l'adjointe de la boutique effectue de nombreuses heures supplémentaires sans qu'il y ait une réelle visibilité sur ces heures.

Monsieur Desautard annonce que toutes les heures supplémentaires sont notées et payées et s'engage à fournir un détail des heures supplémentaires au CHSCT.

Procédure d'utilisation des véhicules de pool

Monsieur Ajagamelle dit que certains véhicules sont utilisés hors des périodes régulières. Il faut rappeler aux utilisateurs les bonnes règles d'utilisation et le fait qu'en cas d'accident, ces utilisateurs ne sont pas protégés.

Monsieur Farcy va se charger de rappeler ces règles d'utilisation des véhicules de pool. Monsieur Brédard est plus spécifiquement en charge de cette question pour l'AD. Un rappel sera aussi fait sur l'entretien. Pur le reste, c'est le loueur qui est tenu d'effectuer l'entretien courant lors des visites régulières. Les principes de remisage seront également revus lors du prochain CHSCT.

Suivi des agressions et accidents de travail + bilan 2009

1) Suivi

Monsieur Farcy annonce que les RB seront resensibilisés sur la signalisation des accidents du travail et les liens disponibles pour récupérer les documents nécessaires via ANOO.

Par ailleurs, il demande à ce qu'un groupe de travail soit formé sur les procédures de traitement des accidents de travail et les agressions, ainsi que sur l'utilisation des fiches Sequoris.

Monsieur Farcy demande également une étude plus approfondie sur les déplacements des salariés par rapport à leur lieu de travail.

2) Bilan

Pour ce qui est du bilan, les élus du CHSCT sont globalement d'accord, mais voudraient également une déclinaison sur le périmètre ADPP Ouest. (Requête déjà émise par les 2 autres CHSCT Sud et Est de l'ADPP).

Aucune remarque particulière des membres du CHSCT sur le bilan des agressions, qui n'est pas représentatif des situations vécues au quotidien dans les boutiques par les salariés

Information-consultation sur le Bilan HSCT 2009

Les membres du CHSCT remarquent vivement la baisse des effectifs entre 2008 et 2009.

Monsieur Farcy : le nombre de CDI TP a fortement baissé sur cette période, et c'est ce qui explique en partie la baisse notable des effectifs moyens mensuel, surtout dans la catégorie C.

Vote : approbation : 2 (CFDT); abstention : 3 (SUD, FO, CGT); contre : 0. Bilan approuvé.

Rapport d'activité de la médecine du travail

Docteur Baylac-Lebot

Il y avait un gros retard sur les visites médicales obligatoires en 2009. Ce retard est aujourd'hui en partie résorbé.

Le niveau de stress constaté parmi les salariés était plus important en 2008 qu'en 2009, constatation faite sur un panel de 25 visites médicales faites en 2009. R

Relecture du dossier et mise en avant des critiques véhémentes faites sur les médecins du travail et leur manque d'impartialité par rapport aux pressions de l'employeur: Cette remarque des élus du CHSCT a été très mal vécue par le corps médical.

Point sur les boutiques

? Argenteuil

Une nouvelle mesure de l'air sera réalisée entre le 28/06 et le 02/07/2010 pour vérifier sa qualité. Une mesure des flux de la VMC sera également faite.

Monsieur Farcy remarque que ce dossier dure depuis des années, il va demander au pôle juridique si une possibilité de recours en justice contre le Centre Commercial et la ville (propriétaire du parking) existe.

? Plaisir

Le problème du rideau d'air chaud n'est toujours pas réglé.

Monsieur Farcy a clairement identifié le problème, une solution doit être trouvée avant l'hiver prochain. L'étude de l'installation d'une imposte par DVD est en cours.

? Rambouillet:

Les travaux d'assainissement sont terminés. Le problème des odeurs est maîtrisé. Le plan d'évacuation incendie fait l'objet d'une nouvelle relance auprès d'Eurofeu.

? Flins

Le problème de climatisation est résolu. Des dalles de plafond ont été commandées. L'étanchéisation de la porte arrière a été réalisée et l'étude de l'installation d'un chauffage spécifique dans la réserve va être demandée à l'UGI.

ZUS (Zone urbaine sensible)

Les membres du CHSCT contestent le non classement de la boutique de Sartrouville en zone urbaine sensible.

Monsieur Farcy : une vérification des limites exactes de la ZUS autour du Centre Commercial va être faite.

Point sur le stationnement des véhicules des salariés

Monsieur Farcy annonce que le nombre de places actuellement réservées et payées par FT n'est pas remis en question.

Toutefois, il convient de noter que la politique de France Telecom est de favoriser les déplacements en transports en commun. Une vérification plus scrupuleuse des cartes de stationnement et des places réellement occupées va être demandée aux Responsables de Secteur.

Point sur les différents types de restauration

Les membres du CHSCT notent des différences importantes sur les ristournes FT appliquées d'un restaurant administratif à l'autre.

Madame Seghir : il n'y a pas de réponse pour l'instant. Des renseignements vont être pris auprès des restaurants et les explications données lors du prochain CHSCT.

Projet de processus d'accueil des personnes éloignées du service (CLM, CLD)

Suite à la signature de l'accord « vie privée/vie professionnelle », le document est en cours de finalisation.

Ce nouveau process sera valable pour tous les salariés qu'ils soient fonctionnaires ou salariés de droit privé.

Monsieur Farcy rappelle à l'occasion que seules les assistantes sociales sont susceptibles de se déplacer jusqu'au domicile du salarié.

Memorandum

Suite à l'incompréhension de la lecture de cette note et de son affichage dans les agences, Monsieur Farcy signale qu'il s'agit d'un simple rappel de la part de la Direction Métier. La signature demandée par certains Responsables de boutique ne s'imposait pas juridiquement.

Formation Acte

Monsieur Farcy rappelle que l'important est la reconquête des clients internet. Cette formation a (paraît-il) fait ses preuves dans d'autres secteurs de ventes. Il faut se l'approprier, la retenir et l'appliquer.

Le but étant de contrecarrer l'arrivée de Free sur ce marché des triples et quadruple Play.

Les membres du CHSCT dénoncent cette formation qui ressemble à du coaching !

Contact

RS CHSCT: Patrick MASGONTY

Site: <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>